

UNE MISSION PONCTUELLE D'UN CHERCHEUR JUNIOR

# DOCTORANT CONSEIL



Communauté  
d'Universités et Établissements  
Lille Nord de France

# Profitez des compétences d'un chercheur junior par une mission ponctuelle d'expertise « Doctorant Conseil » au sein de votre entreprise

## UNE MISSION d'expertise souple et définie en commun

- Une mission confiée au Doctorant Conseil et élaborée en commun avec l'entreprise
- Réalisée au sein de l'entreprise ou de l'université, en accord avec l'entreprise.
- Une expertise qui s'appuie aussi sur les ressources d'un laboratoire
- Une mission pas nécessairement liée au sujet de thèse du chercheur junior

Temps de travail  
organisé selon le besoin  
ex. 1 jour par semaine,  
10 jours consécutifs...

Dépense  
éligible au  
Crédit Impôt Recherche,  
sous certaines conditions

## DES MODALITÉS juridiques et financières simples

- Signature d'une convention de collaboration entre le Doctorant Conseil, l'entreprise et l'université
- Les conditions matérielles et financières sont définies dans la convention
- Elle comporte des clauses de confidentialités et précise le cadre de la propriété intellectuelle des résultats
- A l'issue de la mission, l'entreprise reçoit une facture de l'université correspondant à la prestation réalisée dont le montant est établi aux conditions du marché et défini dans la convention

## UNE OPPORTUNITÉ d'innovation et de projets pour l'entreprise

### Confier une mission à un Doctorant Conseil c'est

- L'opportunité de créer ou de renforcer des liens avec les sites universitaires de recherche
- Un coût minimisé (*environ 210 € H.T. par jour*)
- Améliorer ses capacités d'innovation et initier de nouveaux projets
- Profiter des compétences d'un chercheur junior et élargir sa vision des profils des jeunes diplômés

### En savoir plus :

Collège Doctoral Lille Nord de France [chercheur-junior@cue-lnf.fr](mailto:chercheur-junior@cue-lnf.fr)

